
SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE THOMAS SANKARA

PRESIDENCE

UNITE DE FORMATION ET DE
RECHERCHE EN SCIENCES
JURIDIQUES ET POLITIQUES

12 BP 417 OUAGADOUGOU 12
TEL : (00226) 25 30 70 64/65
FAX : 25 30 72 42

Appel à candidatures pour le recrutement d'étudiants de Master professionnel en Droit des Affaires et Fiscalité

Le Président de l'Université Thomas SANKARA informe le public de l'ouverture, au titre de la rentrée 2022-2023, d'un test de recrutement d'étudiants du **premier niveau du Master (Master 1) professionnel en Droit des Affaires et Fiscalité** de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Juridiques et Politiques (UFR-SJP).

Cette formation est ouverte aux titulaires de la Licence (LMD) et se déroulera en deux semestres.

❖ Composition du dossier de candidature

Les candidats doivent déposer au secrétariat du Directeur adjoint ou au bureau de la scolarité de l'UFR/SJP sis salle 3 (*Voir Mme TOUGMA*), un dossier de candidature comprenant :

- une demande de candidature non timbrée adressée au Président de l'Université Thomas SANKARA et indiquant les coordonnées de contact (numéro de téléphone, adresse e-mail) ;
- le plan détaillé des études antérieures (cursus universitaire) ;
- un relevé de notes des années de licence (si les notes ne sont pas indiquées sur 20, l'équivalence de telles notes sur 20 est exigée) ;
- une copie légalisée du diplôme ou de l'attestation de succès de la licence ;
- une lettre de motivation exprimant clairement les objectifs poursuivis par le candidat;
- une copie légalisée d'un document officiel d'identité (passeport, carte nationale d'identité...).
- **Conformément à l'article 1^{er} -V de l'Arrêté conjoint n°2010-242 du 22 juillet**

2010, portant fixation des postes de recettes et leurs tarifications dans les universités publiques du Burkina Faso, les frais de test sont de quinze mille (15 000) F CFA, payables au dépôt du dossier de candidature. Ces frais sont non remboursables.

En plus des pièces ci-dessus énumérées, les non nationaux autres que les ressortissants des pays de l'UEMOA devront joindre une (01) recommandation d'un enseignant de leur Faculté ou UFR d'origine.

❖ **Conditions de recrutement**

- **Présélection sur dossier** : Avoir une moyenne de 11/20 calculée sur la base des moyennes des six semestres de la licence pour les étudiants dont le parcours ne comporte pas de mémoire et équivalent et sur la base des moyennes des cinq semestres de licence pour les étudiants dont le parcours comporte la soutenance d'un mémoire ou équivalent.
- **Sélection par un test écrit**. Le test écrit des candidats présélectionnés consistera en l'administration d'une épreuve portant sur l'une des matières suivantes :
 - Théorie générale des obligations ;
 - Droit commercial.

La sélection des étudiants admis à s'inscrire sera basée sur une moyenne calculée à raison de 50% de la moyenne de présélection et 50% de la note obtenue au test écrit.

❖ **Calendrier de recrutement**

Le recrutement s'effectuera suivant le calendrier suivant :

Date de dépôt des dossiers	1^{er} au 16 septembre 2022
Résultats de la présélection sur dossier	23 septembre 2022
Test écrit	30 septembre 2022
Résultats de la sélection	14 octobre 2022
Date de début des cours	24 octobre 2022

❖ **Nombre de places disponibles**

Le nombre de places disponibles pour ce Master ne saurait excéder **cinquante (50) étudiants**.

❖ **Coût de la formation**

Le coût de la formation comprend des frais académiques et des frais pédagogiques (ou de laboratoire).

Les frais académiques (inscription) annuels s'élèvent à :

- 15.000 F. CFA pour les burkinabè et les ressortissants des pays de l'UEMOA inscrits en régime étudiant ;
- 50.000 F.CFA pour les burkinabè et les ressortissants des pays de l'UEMOA inscrits en régime salarié ;

- 250.000 F.CFA pour les étudiants et salariés hors UEMOA.

Les frais pédagogiques sont fixés à 300.000 F.CFA pour toutes les catégories de personnes prenant part à la formation et sont payables à la deuxième année du Master.

Le Président



Pr Pam ZAHONOGO

*Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques
Officier de l'Ordre de Mérite Congolais*

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE THOMAS SANKARA

PRESIDENCE

UNITE DE FORMATION ET DE
RECHERCHE EN SCIENCES
JURIDIQUES ET POLITIQUES

12 BP 417 OUAGADOUGOU 12
TEL : (00226) 25 30 70 64/65
FAX : 25 30 72 42

Appel à candidatures pour le recrutement d'étudiants de Masters de recherche en Droit Privé Fondamental, en Droit Public Fondamental et en Droit International Public

Le Président de l'Université Thomas SANKARA informe le public de l'ouverture, au titre de la rentrée 2022-2023, de tests de recrutement d'étudiants pour le premier niveau (M1) des **Masters de Recherche en Droit Privé Fondamental, en Droit Public Fondamental et en Droit International Public** de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Juridiques et Politiques (UFR-SJP).

Ces formations sont ouvertes aux titulaires d'un diplôme au moins équivalent à la Licence de droit (du système LMD) et se dérouleront en deux semestres.

❖ Composition du dossier de candidature

Les candidats doivent déposer au secrétariat du Directeur adjoint ou au bureau de la scolarité de l'UFR/SJP sis salle 3 (*Voir Mme TOUGMA*), un dossier de candidature comprenant :

- une demande de candidature non timbrée adressée au Président de l'Université Thomas SANKARA et indiquant les coordonnées de contact (numéro de téléphone, adresse e-mail) ;
- le plan détaillé des études antérieures (cursus universitaire) ;
- un relevé de notes des années de licence (si les notes ne sont pas indiquées sur 20, l'équivalence de telles notes sur 20 est exigée) ;
- une copie légalisée du diplôme ou de l'attestation de succès de la licence;
- une lettre de motivation exprimant clairement les objectifs poursuivis par le candidat;

- une copie légalisée d'un document officiel d'identité (passeport, carte nationale d'identité...);
- **Conformément à l'article 1^{er} -V de l'Arrêté conjoint n°2010-242 du 22 juillet 2010, portant fixation des postes de recettes et leurs tarifications dans les universités publiques du Burkina Faso, les frais de test sont de quinze mille (15 000) F CFA, payables au dépôt du dossier de candidature. Ces frais sont non remboursables.**

En plus des pièces ci-dessus énumérées, les non nationaux autres que les ressortissants des pays de l'UEMOA devront joindre une (01) recommandation d'un enseignant de leur Faculté ou UFR d'origine.

❖ **Conditions de recrutement**

- **Présélection sur dossier** : Avoir une moyenne de 11/20 calculée sur la base des moyennes des six semestres de la licence pour les étudiants dont le parcours ne comporte pas de mémoire et équivalent et sur la base des moyennes des cinq semestres de licence pour les étudiants dont le parcours comporte la soutenance d'un mémoire ou équivalent.
- **Sélection par un test écrit**. Le test écrit des candidats présélectionnés consistera en l'administration d'une épreuve portant sur l'une des matières suivantes :
 - ✓ **Master de recherche en droit privé fondamental** :
 - Théorie générale des obligations ;
 - Droit des personnes et de la famille ;
 - Droit commercial.
 - ✓ **Master de recherche en droit public fondamental** :
 - Droit constitutionnel ;
 - Droit administratif ;
 - Finances publiques.
 - ✓ **Master de recherche en droit international public** :
 - Droit constitutionnel ;
 - Droit international public général ;
 - Droit communautaire.

La sélection des étudiants admis à s'inscrire sera basée sur une moyenne calculée à raison de 50% de la moyenne de présélection et 50% de la note obtenue au test écrit.

❖ **Calendrier de recrutement**

Le recrutement s'effectuera suivant le calendrier suivant :

Date de dépôt des dossiers	1 ^{er} au 16 septembre 2022
Résultats de la présélection sur dossier	23 septembre 2022
Test écrit	30 septembre 2022
Résultats de la sélection	14 octobre 2022
Date de début des cours	24 octobre 2022

❖ **Nombre de places disponibles**

Le nombre de places disponibles pour chaque Master ne saurait excéder :

- Master droit privé fondamental : **cinquante (50) places**
- Master droit public fondamental : **cinquante (30) places**
- Master droit international public : **trente (30) places**

❖ **Coût de la formation**

Le coût de la formation comprend des frais académiques et des frais pédagogiques (ou de laboratoire).

Les frais académiques (inscription) annuels s'élèvent à :

- 15.000 F CFA pour les Burkinabè et les ressortissants des pays de l'UEMOA inscrits en régime étudiant ;
- 50.000 F CFA pour les Burkinabè et les ressortissants des pays de l'UEMOA inscrits en régime salarié ;
- 250.000 F CFA pour les étudiants et salariés hors UEMOA.

Les frais pédagogiques sont fixés à 300.000 F CFA pour toutes les catégories de personnes prenant part à la formation et sont payables à la deuxième année du Master.

Le Président



Pr Pam ZAHONOGO

*Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques
Officier de l'Ordre de Mérite Congolais*

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE THOMAS SANKARA

PRESIDENCE

UNITE DE FORMATION ET DE
RECHERCHE EN SCIENCES
JURIDIQUES ET POLITIQUES

12 BP 417 OUAGADOUGOU 12
TEL : (00226) 25 30 70 64/65
FAX : 25 30 72 42

Appel à candidatures pour le recrutement des étudiants en Master Recherche en Science politique

Le Président de l'Université Thomas SANKARA informe le public de l'ouverture, au titre de la rentrée universitaire 2022-2023, de tests pour le recrutement des étudiants de la 6^{ème} promotion du Master Recherche en Science politique à l'UFR/SJP de l'Université Thomas SANKARA.

Le Master en Science politique permet d'acquérir de solides connaissances théoriques et pratiques destinées à faciliter l'intégration dans les milieux professionnels et ceux de la recherche scientifique à partir des objectifs de formation comme :

- le décryptage des dynamiques sociales, politiques et économiques des sociétés africaines, la compréhension de l'historicité de ces sociétés ;
- la compréhension des principaux débats et enjeux en cours dans les sociétés africaines sur le plan interne et international ;
- le repérage des principaux acteurs des transformations économiques, politiques et sociales en cours dans les sociétés africaines et dans le monde (mouvements sociaux, organisations syndicales, partis politiques, associations, etc., des élections et du comportement électoral, de l'opinion publique...);
- le fonctionnement des pouvoirs publics, les modalités de construction et de mise en œuvre de l'action publique aux différentes échelles (Etat, collectivités territoriales, organisations supranationales) ;
- l'acquisition d'outils objectifs et pluridisciplinaires permettant la recherche, la collecte, la synthèse et l'analyse d'informations sur les questions sociales et politiques.

1. Accès à la formation

Le Master en Science politique est ouvert aux candidats (étudiants, travailleurs) motivés, maîtrisant l'outil informatique, ayant le niveau de la licence ou l'équivalent en droit, science politique ou dans les autres sciences humaines suivantes : sociologie, anthropologie, économie, histoire, géographie, communication, philosophie.

2. Mode de recrutement

- Présélection sur dossier (moyenne 11/20) pour les trois années (DEUG I et II, Licence ou L1, L2 et L3) : (50 %). La moyenne pour le parcours LMD est calculée sur la base des moyennes des dix semestres de la licence pour les étudiants dont le parcours ne comporte pas de mémoire et équivalent et sur la base des moyennes des cinq semestres de licence pour les étudiants dont le parcours comporte la soutenance d'un mémoire ou équivalent.
- Test écrit (dissertation portant sur un sujet de culture générale sur les thématiques intéressant la science politique) : (50 %).

3. Nombre de places disponibles

Le nombre de places disponibles pour ce Master ne saurait excéder **trente (30) étudiants**.

4. Conditions de candidature

Les dossiers de candidature sont reçus à la Direction de l'UFR-SJP (au sein de l'Université Pr Joseph KI-ZERBO) au secrétariat du Directeur adjoint ou au bureau de la scolarité de l'UFR/SJP sis salle 3 (Voir Mme TOUGMA). **La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 16 septembre 2022, délai de rigueur.**

Le dossier de candidature comprend obligatoirement :

- Une demande de candidature non timbrée adressée au Président de l'Université Thomas SANKARA et indiquant les coordonnées (numéro de téléphone, adresse e-mail) du candidat ;
- Une copie légalisée du diplôme ou de l'attestation de succès de la licence ;
- Une copie légalisée des relevés de notes de la L1, L2 et L3 (si les notes ne sont pas indiquées sur 20, l'équivalence de telles notes sur 20 est exigée) ;
- Un curriculum vitae certifié sincère ;
- Une lettre de motivation exprimant clairement les objectifs poursuivis par le candidat ;
- Une copie légalisée d'un document officiel d'identité (Passeport, Carte nationale d'identité...).
- **Conformément à l'article 1^{er} -V de l'Arrêté conjoint n°2010-242 du 22 juillet 2010, portant fixation des postes de recettes et leurs tarifications dans les universités publiques du Burkina Faso, les frais de test sont de quinze mille (15 000) F CFA, payables au dépôt du dossier de candidature. Ces frais sont non remboursables. Ces frais sont non remboursables**

En plus des pièces ci-dessus énumérées, les non nationaux autres que les ressortissants des pays de l'UEMOA devront joindre une (01) recommandation d'un enseignant de leur Faculté ou UFR d'origine.

Les candidats résidant à l'étranger peuvent envoyer leur dossier numérisé par voie électronique aux adresses indiquées plus bas, mais sont tenus, en cas de présélection, d'en présenter la copie physique avant l'administration de l'épreuve écrite qui se déroulera à Ouagadougou.

5. Calendrier de recrutement

Date de dépôt des dossiers	1^{er} au 16 septembre 2022
Résultats de la présélection sur dossier	23 septembre 2022
Test écrit	30 septembre 2022
Résultats de la sélection	14 octobre 2022
Date de début des cours	24 octobre 2022

6. Coûts de la formation

Les coûts de la formation comprennent des frais académiques (frais d'inscription) et des frais pédagogiques (ou de laboratoire)

***Les frais académiques (inscription) annuels s'élèvent à :**

- 15 000 FCFA pour les ressortissants de l'UEMOA inscrits en régime étudiant ;
- 50.000 FCFA pour les ressortissants de l'UEMOA inscrits en régime étudiant (travailleurs) ;
- 250.000 FCFA pour les étudiants et salariés hors UEMOA.

***Frais pédagogiques (frais de laboratoire)**

Les frais pédagogiques sont fixés à 300 000 FCFA pour toutes les catégories de personnes prenant part à la formation et sont payables à la deuxième année du Master.

Pour de plus amples informations, prendre contact avec le responsable pédagogique du Master : Dr Kassem Salam SOURWEMA, courriel : kacemsalam@yahoo.fr

Le Président



Pr Pam ZAHONOGO

*Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques
Officier de l'Ordre de Mérite Congolais*